

PEUGEOT 3008 PHASE 4 GT EXCLUSIVE (Ref:N203268)

0 KM



Cylindrée	1200 cc
Carburant	MHEV/ESSENCE
CO2	g/km
Boîtes de vitesses	e-DSC6
Portes	5
Carrosserie	SUV 4x2
KM	10km
Immatriculation	26/05/2026

Couleur
BLEU INGARO

36.490 € TTC

Options

toit ouvrant panoramique et velum intérieur à commandes impulsionnelles - clean cabine avec capteurs de particules dans l'habitacle - teinte métallisée - système hi-fi premium focal 10 haut-parleurs 4 tweeters, 4 woofers, 1 voie centrale, 1 subwoofer.

Equipement de série

abs - accès et démarrage mains libres - accoudoir arrière - aide à la conduite avancée (conduite semi-autonome) - aide au démarrage en cote - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au parking latérale - aide au stationnement arrière - aide au stationnement avant - apple carplay + androidauto - avertissement de fatigue - avertissement de survitesse - banquette arrière rabattable (1/3 - 2/3) - bluetooth - caméra 360° - capteur de lumière - chargeur à induction pour smartphones - climatisation automatique bizona - commutation automatique des feux de route et de croisement - détecteur de pluie - frein de stationnement électrique - freinage actif d'urgence - hayon électrique - jantes en aluminium 19" - kit compresseur pneus - peugeot i-cockpit - phares à led - prise 12 v - programme de stabilité électronique (esp) - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur de vitesse adaptatif - rétroviseurs extérieurs à réglage électrique - rétroviseurs extérieurs noirs - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - sélecteur de mode de conduite (drive mode) - siège conducteur à réglage lombaire - siège conducteur électrique à mémoire - siège passager avant avec réglage lombaire - sièges avant chauffants - sièges avant électriques - système d'alarme - système d'attache isofix - système de limitation de vitesse - système de navigation - toit en couleur noir - usb - vitres arrières surteintées - vitres électriques avant et arrière - volant chauffant

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.